

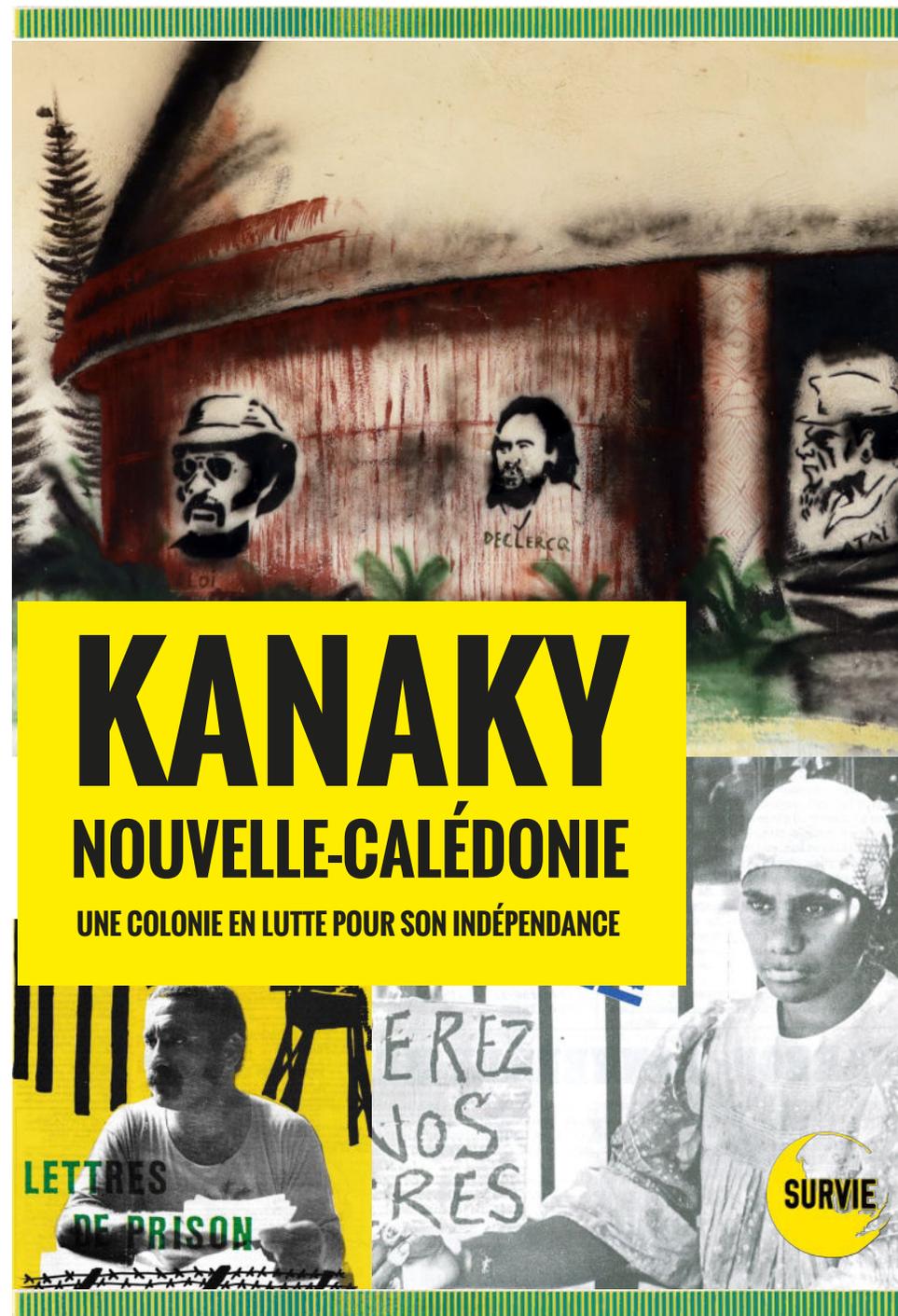
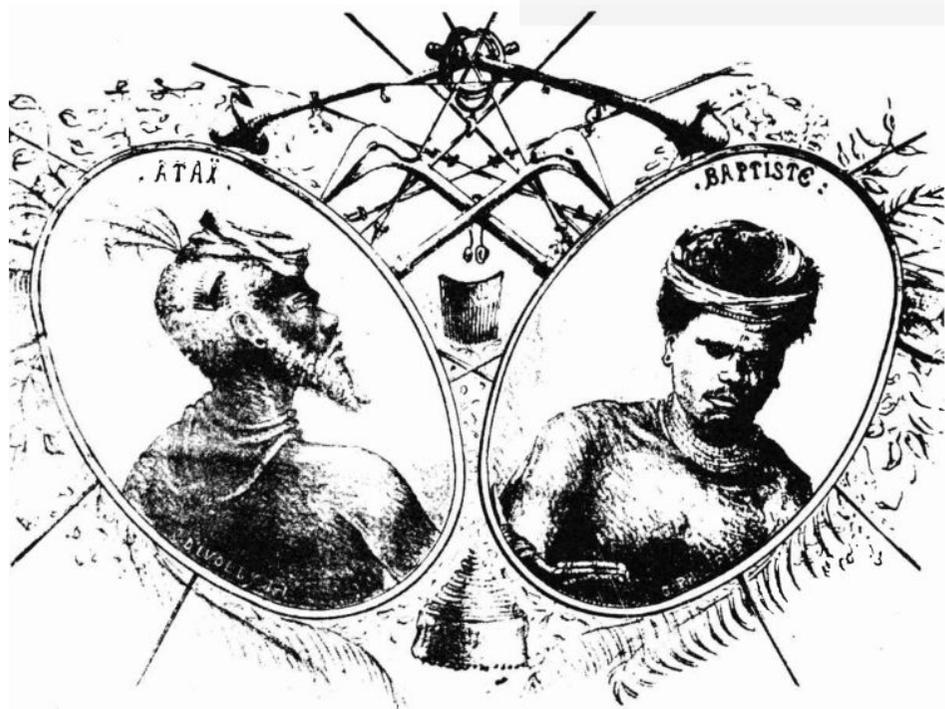
Parlons-en autour de nous ; mettons le sujet à l'ordre du jour dans nos réunions amicales, associatives, syndicales, politiques. Il est important de montrer à l'État que les indépendantistes ont du soutien auprès des Français.es : exprimons publiquement notre soutien à l'indépendance, dans l'espace public, sur les réseaux sociaux.

La lutte du peuple kanak a besoin de notre soutien : chacun.e à son niveau peut prendre position et agir avec ses pratiques et ses idées !

Survie est une association, qui compte un millier de membres, et qui lutte contre les formes de domination néocoloniales de la France en Afrique en particulier : la Françafrique. Plus d'infos sur notre site internet <https://survie.org> et pour contacter le groupe de travail sur la Kanaky kanaky@survie.org

L'association fait partie du **collectif Solidarité Kanaky** qui regroupe une quinzaine d'organisations et des individus pour animer un mouvement de soutien en France à la lutte du peuple Kanak <https://solidaritekanaky.fr>
contact@solidaritekanaky.fr

SURVIE



KANAKY

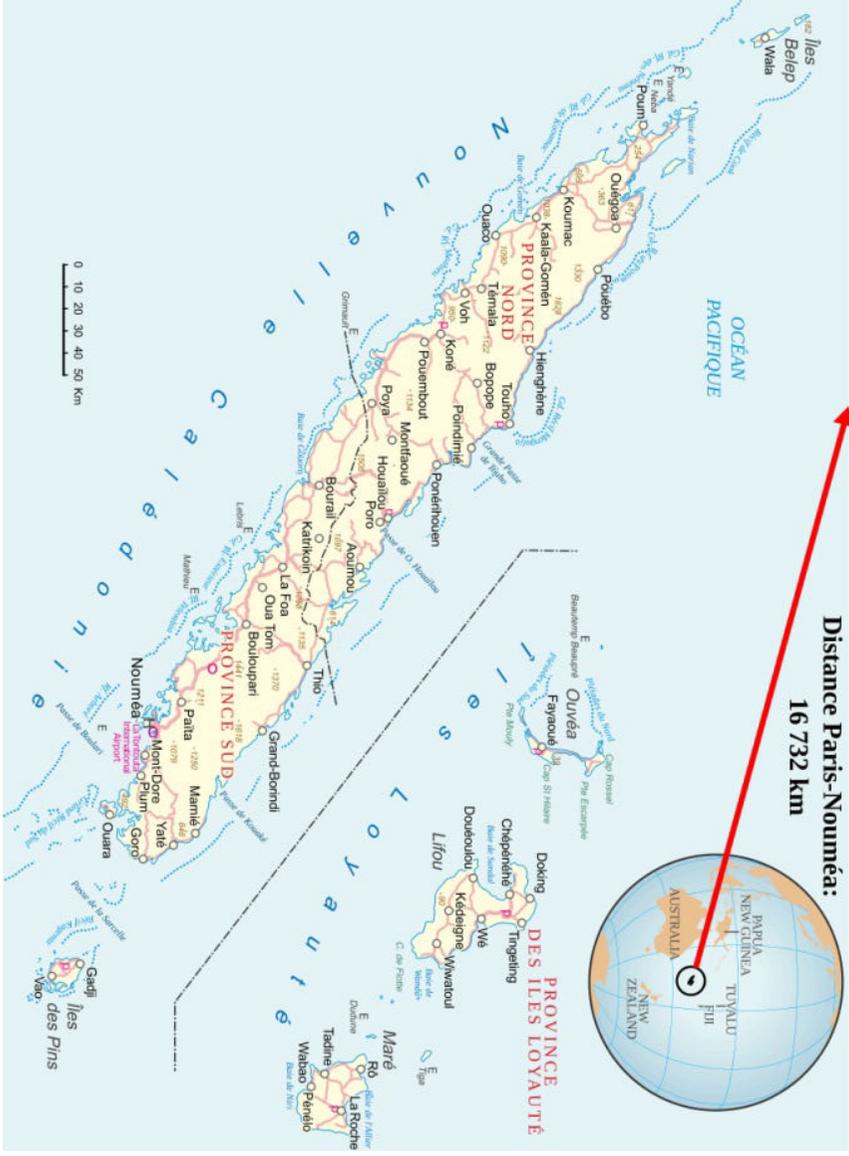
NOUVELLE-CALÉDONIE

UNE COLONIE EN LUTTE POUR SON INDÉPENDANCE

LETTRES
DE PRISON

EREZ
VOS
RES

SURVIE



Couverture : images issues du Journal Indépendantiste Bienamdo et du livret du documentaire sonore Le combat ne doit pas cesser sur Elot Macchoro.

NOS REVENDICATIONS

En tant que mouvement de soutien à la lutte Kanak, nous exigeons de l'État français :

- Le respect de la légitime revendication d'indépendance du peuple Kanak, sans y poser aucun obstacle ni manipulation si-milaires à ce qui a été fait lors des décolonisations africaines.
- Le respect intégral de la parole donnée lors des accords de Matignon et de Nouméa (sur le corps électoral, sur les transferts de compétences prévus et non réalisés...).
- La non ingérence dans les décisions et choix du futur pays indépendant (notamment la liberté d'établir des partenariats avec les pays de son choix).
- La fin immédiate de toute politique de peuplement colonial (fin des primes à l'expatriation).
- L'annulation de toute dette qui aurait pu être contractée par la Kanaky-Nouvelle Calédonie envers la France : le pays ayant étant colonisé, c'est la France qui a une dette envers lui, et non l'inverse.

Le collectif met à disposition des affiches et autocollants à diffuser : contactez-le sur contact@solidaritekanaky.fr

Si vous êtes élus ou engagés dans une organisation politique en France, interpellez vos organisations, amenez cette question en débat, questionnez le rôle de l'État et sa politique coloniale.

Individuellement, nous pouvons aussi soutenir l'indépendance !

Ne pas s'expatrier en Nouvelle-Calédonie.

Si vous y êtes déjà, ne participez pas à la colonisation malgré vous ! Vous pouvez vous désolidariser de la politique coloniale et soutenir les actions indépendantistes.

Chaque Français.e peut agir pour redire son empreinte coloniale!

De même que nos modes de vie ont une empreinte carbone, ils ont aussi une empreinte coloniale, plus ou moins importante.

En laissant faire cette politique coloniale, nous y consentons implicitement.

COMMENT SOUTENIR LA LUTTE POUR L'INDEPEN-DANCE ?

A la fois par des actions collectives et individuelles !

Vous pouvez rejoindre Survie ou le collectif Solidarité Kanaky et participer à leurs actions.

Lutter là-bas et en France contre le racisme, en particulier celui qui vise le peuple Kanak. L'ensemble des stéréotypes racistes (violence, rainéantise, etc.) permettent de renforcer la domination française en infusant l'idée que ce peuple ne serait pas à même de prendre son destin en main.

Cela vient s'ajouter à un endettement antérieur, auprès de la Caisse des dépôts (agence publique de financement des collectivités) et de l'agence française de développement (AFD), de même qu'à des subventions massives pour le secteur du nickel. Un territoire endetté et subventionné est automatiquement un territoire sous tutelle.

L'État entend garder le contrôle

Oui ou Non ? Quel que soit le résultat, l'État a déjà dessiné ce qu'il veut comme avenir pour la Nouvelle-Calédonie, fidèle à ses pratiques françafricaines d'hier et d'aujourd'hui. L'indépendance pleine et entière n'a jamais été réellement envisagée. L'État tente de pousser depuis plus de 30 ans des solutions intermédiaires, manière, comme en Afrique, de « lâcher un peu pour ne pas tout perdre ».

Pour les anciennes colonies africaines, il était question de « coopération », pour la Nouvelle-Calédonie le temps est à « l'association », qui risque de vider l'indépendance de son sens.

Avant même le 3^e référendum, l'État pousse déjà vers des accords de « partenariat » en cas d'indépendance, dans le même esprit que les accords françafricains des années 1960.

Dans un document sur « les conséquences du Oui et du Non », les différents ministères français ont listé les points à réfléchir et négocier dans les deux cas de figure. Derrière une apparente neutralité, ce document a en réalité un double objectif :

d'une part décourager les partisans du Oui en mettant en avant les « risques » que représenterait l'indépendance, et d'autre part orienter les réflexions et suggérer que la Kanaky Nouvelle-Calédonie ne pourrait pas se passer de la France.

L'État prévoit de diffuser largement ce document en amont du 3^e référendum : il s'agit d'une véritable offensive en faveur du Non.

Les relais politiques et médiatiques en France

La parole indépendantiste est peu relayée, peu soutenue en France, au détriment bien sûr de la propagande loyaliste.

A l'exception du NPA, aucun parti politique, même à gauche, n'a pris position en faveur de l'indépendance. Au contraire, plusieurs organisations de premier plan, dont le parti présidentiel, ont affirmé leur volonté de maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France, notamment à l'occasion des deux premiers référendums.

La quasi totalité des médias français s'associe aux discours officiels. Malgré les résultats des deux premiers référendums, où le Oui a fortement progressé, les médias évitent la question coloniale et la volonté du peuple colonisé. Selon certains médias, la question de l'indépendance ne se poserait même plus, remplacée par une « troisième voie » qui correspond à « l'association » souhaitée par la France.

Introduction

Nous sommes un groupe de militant.es de Survie, une association qui combat historiquement la domination de la France sur ses anciennes colonies : la Françafrique¹. Suite à la sollicitation de membres du mouvement indépendantiste, nous nous sommes engagés à :

- Contribuer à la remobilisation d'un mouvement de soutien à la lutte du peuple kanak en France. Nous participons ainsi au collectif Solidarité Kanaky,
- Partager l'analyse des mécanismes de confiscation des indépendances africaines pour éviter qu'ils soient reproduits dans le futur pays,
- Faire connaître en France le caractère colonial de la situation de la Nouvelle-Calédonie, la lutte du peuple kanak et les manœuvres de la France et de ses partisans pour entraver l'émancipation du peuple colonisé.

¹Système de domination économique, politique, diplomatique, militaire et culturelle exercée par la France sur ses anciennes colonies africaines.

C'est en suivant cette dernière idée que cette brochure est écrite. La lutte du peuple kanak nous concerne car c'est la France qui occupe le pays. Aujourd'hui encore, il faut rappeler le caractère colonial de cette présence.

Mais, à la date de finalisation de cette brochure, nous nous trouvons surtout à la veille du 3^{ème} référendum sur l'indépendance de la Kanaky Nouvelle-Calédonie, prévu le 12 décembre 2021. Il s'agit de la dernière étape du processus de décolonisation arraché dans les années 1980. Si le « Oui » l'emporte, l'État français risque de confisquer l'indépendance, comme cela s'est passé pour les anciennes colonies en Afrique. Et si c'est le « Non », comment empêcher que l'État n'étouffe toute velléité indépendantiste ?

En ce moment crucial, il est important qu'un mouvement le plus vaste possible manifeste son soutien à la lutte du peuple kanak pour son émancipation. Nous espérons que cette brochure vous fournira des outils pour mieux comprendre la situation et vous engager dans ce soutien.

«KANAK»

Lors de la rédaction de cette brochure, nous avons décidé d'utiliser le nom du peuple « Kanak » et son adjectif « kanak » de manière invariable, suivant l'usage des indépendantistes depuis les années 80. Nous avons décidé aussi d'utiliser l'expression « Kanaky Nouvelle-Calédonie » pour désigner le pays. Il s'agit du terme employé par les indépendantistes, qui reflète leur projet d'un pays indépendant qui n'exclut personne. Nous utiliserons parfois « Nouvelle-Calédonie » pour parler de la période de colonisation et « Kanaky » lorsqu'il est question du projet d'indépendance.

Comment la France s'oppose-t-elle à l'indépendance ?

La France a donc bien trop d'intérêts en Kanaky Nouvelle-Calédonie pour la laisser devenir indépendante sans s'y opposer. A la fin des années 1980, l'État n'a pas eu d'autre choix que d'amorcer le processus de décolonisation. Mais depuis, il a mis en place des stratégies pour l'entraver.

Avec les accords de Matignon puis de Nouméa, la France a réussi un véritable tour de force : elle s'est mise dans la posture, non plus de la puissance coloniale, mais de l'arbitre d'un « conflit » entre les indépendantistes et les non-indépendantistes. Or dans ce rôle-là, l'État se retrouve à la fois juge et partie : c'est lui qui anime les négociations, qui décide de l'agenda, qui fixe la date des référendums, qui organise les scrutins, de façon soi-disant « neutre », alors qu'il ne l'est pas !

Très concrètement, l'État se montre partial à toutes les étapes du processus de décolonisation.

Les manipulations électorales

La politique de peuplement promue par la France a mis les Kanak en minorité sur leur propre territoire. Ils ne représentent plus que 41% de la population et ne sont plus les seuls à s'exprimer sur leur indépendance.

Pour les référendums, un corps électoral restreint a été mis en place. Outre les Ka-

nak, seules les personnes qui vivent depuis longtemps en Nouvelle-Calédonie peuvent participer au vote. Mais cette liste électorale a fait l'objet de beaucoup de manipulations et à ce jour plusieurs centaines de Kanak en sont toujours exclus. De plus, les Kanak qui vivent en France connaissent de grandes difficultés pour faire leur procuration et participer au vote. Lors des derniers référendums, de nombreuses personnes nous ont relaté leur visite dans des commissariats ou gendarmeries où les fonctionnaires affirmaient n'être au courant d'aucun scrutin à venir ou d'aucun système de procuration. Le nombre de pièces exigées est bien plus important que lorsqu'on établit une procuration en France...

Les entraves aux accords et à l'autonomie

L'État et les anti-indépendantistes s'opposent toujours à l'émancipation prévue par l'accord de Nouméa. La compétence de l'enseignement supérieur est toujours entre les mains de l'État, alors qu'elle aurait dû être transférée au territoire depuis longtemps. Même les compétences officiellement transférées (santé, enseignement primaire et secondaire,...) demeurent sous tutelle officieuse de fonctionnaires français, avec un système de double direction des services.

La politique de rééquilibrage est restée très insuffisante par rapport aux besoins et à la réalité des discriminations vécues par les Kanak. Par exemple, une loi favorise l'emploi local, or dans de nombreux cas ce

pousser des cris d'animaux, un panneau les qualifie de « cannibales ». Certains meurent de froid, d'autres seront ensuite vendus à un cirque, seuls quelques-uns retourneront aux pays.

En 1946 un tour de passe-passe est effectué pour que la colonie se transforme en territoire d'outre mer, ce qui évacue tout processus d'indépendance. Le code de l'indigénat est enfin aboli et la citoyenneté française est finalement accordée. Le droit de vote n'est effectif pour toute la population qu'en 1957. Sur le papier les droits civiques sont établis, mais dans les faits les Kanak ne sont ni citoyens français, ni peuple libre.

Puis face à l'émergence du mouvement indépendantiste kanak, l'État français amplifie sa politique de colonisation de peuple-

ment par l'immigration massive de français. En 1972, Pierre Messmer, alors Premier ministre, signe une circulaire très explicite : « *Il faut saisir cette chance ultime de créer un pays francophone supplémentaire [...] . À court et moyen terme, l'immigration massive de citoyens français [...] devrait permettre d'éviter le danger de revendication nationaliste* ».

Aujourd'hui, les Kanak ne représentent plus que 41 % de la population. 21 % des habitants sont d'origine européenne. Il y a aussi une grande diversité de communautés : Wallis-et-futuniens, Tahitiens, Indonésiens, Ni-Vanuatu, Vietnamiens... En 2020, plus des 2/3 de la population vit à Nouméa la capitale, dont la plupart sont des Européens.



Dessin exposé à l'exposition « Kanak, l'art est une parole » au Quai Branly en 2013, accompagné du commentaire: « *L'ensemble du récit est centré sur les opérations militaires incessantes qui marquèrent la présence française : des officiers rôdent autour des cases traditionnelles, et des fêtes coupées, trophées réclamés par l'administration militaire à l'occasion des campagnes de maintien de l'ordre, jonchent le sol.* »

Un pays aux antipodes, mais administré par la France

C'est le Haut commissaire de la République qui incarne l'autorité de l'Etat français en Nouvelle Calédonie. Nommé par le président de la République, il a la haute main sur les services de l'Etat du territoire. Suite aux luttes indépendantistes des années 80 (voir plus loin), l'Etat français a dû accepter un processus de décolonisation, notamment le transfert progressif de compétences de la France vers la Kanaky Nouvelle-Calédonie dans de nombreux domaines. Mais les compétences régionales restent sous la tutelle du Haut commissariat, notamment la défense nationale, le maintien de l'ordre, la monnaie et la justice.

Une monnaie sous le contrôle de la métropole

La monnaie, le Franc CFP (Colonies Françaises du Pacifique) fonctionne comme le franc CFA au sortir de la colonisation :

- partie fixe avec l'euro, sa valeur est directement de l'économie locale ;
- convertibilité avec l'euro uniquement, tous les échanges extérieurs doivent passer par l'euro ;
- obligation de centraliser les disponibilités en devises au Trésor public français.

En favorisant les flux financiers vers la métropole, le franc CFP limite le financement des échanges avec les pays voisins et ne permet pas au gouvernement calédonien de mener sa propre politique monétaire.

170 ans d'occupation militaire

La France entretient une base de 1450 militaires, avec les missions officielles suivantes : affirmation de la présence française dans la zone et protection de ses intérêts, maintien de la souveraineté de la France dans la Zone Economique Exclusive (surveillance et police des pêches), coopération militaire avec les pays limitrophes (Austra-

lie, Nouvelle Zélande) et les Etats-Unis. Mais dans les faits, il s'agit d'une armée d'occupation étrangère qui a réalisé la conquête coloniale, et réprimé dans le sang les résistances kanak. En 1988, l'armée prend le contrôle de l'île d'Ouvéa et y mène une campagne de terreur avec la pratique de la torture¹. Depuis, chaque épisode politique important est précédé de l'arrivée de renforts militaires conséquents.

¹ Le tristement célèbre épisode de la grôte d'Ouvéa, lors duquel des militaires ont été exécutés même après leur arrestation, a été précédé de sévices et habitants du village de Gossana, enlèvements et parfois électrocutions. Des exactions ont été rapportées aussi sur la Grande Terre.

Pourquoi la France veut-elle garder la Nouvelle-Calédonie ?

Défendre son statut de grande puissance

- Grâce à ses territoires et départements d'Outre-mer, la France est présente sur les 5 continents. Cela lui donne un poids sur la scène internationale sans aucune mesure avec sa démographie ou sa puissance économique. Par exemple cela lui permet de siéger comme membre permanent au conseil de sécurité des Nations Unies.
- Avec l'indépendance de la Kanaky Nouvelle-Calédonie, la France perdrait une colonie. Et elle peut craindre que cet exemple représente un encouragement pour des luttes d'indépendance dans ses autres territoires d'outremer.

Affirmer sa présence et sa force militaire

- En gardant un pied dans l'océan Pacifique, la France participe à des instances régionales et exerce son influence dans cette région stratégique.
- Avec sa base militaire de 1450 hommes, la France mène, dans toute la zone, des opérations de surveillance, et po-

entiellement des opérations de guerre. Au tant d'occasions de renforcer des alliances et de promouvoir l'armement français. Pour des enjeux qui ne les concernent pas, les habitants de Kanaky Nouvelle-Calédonie risquent de se trouver entraînés malgré eux dans la tourmente internationale.

Garder la main sur des richesses stratégiques

- Le nickel calédonien représente 25% des ressources mondiales. C'est la principale ressource minière de la France. Son utilisation pour les batteries électriques en fait un minéral fortement convoité. Cela donne du poids à la France au niveau européen : l'UE a mis sur pied « l'Alliance européenne des batteries » et a prévu d'y investir près de 3 milliards d'euros pour soutenir la fabrication des batteries en Europe, alimentée notamment par le nickel calédonien.
- Grâce au domaine maritime calédonien, la France dispose du monopole d'exploration et d'exploitation dans sa Zone Economique Exclusive (ZEE). Une ZEE riche en biodiversité, poissons et potentiellement de minerais stratégiques. La ZEE calédonienne est 4 fois supérieure à celle de la France métropolitaine et fait de la France le 2ème domaine maritime du monde.

De quel droit, sinon celui du droit colonial, la France s'autorise-t-elle à convoiter des richesses à 18 000 Km de son territoire ?

« **La France serait moins belle sans la Nouvelle Calédonie.** »
E. Macron, 2018

KANAKY MULTICULTURELLE

Si les Kanak, premiers occupants de l'archipel, sont bien le peuple colonisé et ont à ce titre porté la revendication moderne d'indépendance, jamais ils ne se sont prononcés pour l'exclusion des autres populations de Nouvelle-Calédonie.

Dès ses débuts d'ailleurs, la lutte indépendantiste est menée par des militants issus d'autres communautés, d'origine européenne, asiatique ou océanienne. L'un d'eux, Pierre Declercq, français venu de métropole devenu secrétaire général de l'Union Calédonienne, sera assassiné en 1981 dans des conditions jamais élucidées. Deux ans plus tôt, il déclarait : « *Le terme kanak ne désigne pas une ethnie, ni une race. L'objectif d'une société kanak signifie la construction d'un peuple multiracial, solidaire et fraternel. Cela ne veut pas dire que la future société sera entièrement mé-*

lanésienne ». Dès 1983, lors de discussions à Nainville-les-Roche, les partis politiques indépendantistes, à grande majorité kanak, reconnaissent les « victimes de l'histoire », ouvrant le droit à l'autodétermination aux communautés non-kanak installées de longue date en Nouvelle-Calédonie.

Si le terme kanak désigne dans le langage courant aujourd'hui (jusqu'à l'indépendance?) la seule population mélanésienne originelle du territoire, le projet politique du FLNKS affirme toujours sa volonté de construction d'une Kanaky multi-culturelle, ouverte à l'ensemble des composantes de la société actuelle. Les référendums de 2018 et 2020 ont montré que cette idée fait son chemin : l'accès à la pleine souveraineté a été d'abord plébiscité par les Kanak, mais a aussi récolté un nombre croissant de suffrages de la part des membres des autres communautés.

LA FRANCE CONTRE L'INDÉPENDANCE

« *Nos outremer[...] sont[...] des territoires pionniers, qui doivent faire rayonner la France universelle.* »

A. Girardin, 2018

La France a de nombreuses raisons de s'opposer à l'indépendance de KNC. Alors qu'elle est engagée dans le processus de décolonisation depuis plus de 30 ans, elle met tout en œuvre pour conserver le territoire dans son giron et défendre les confettis de son Empire colonial.

Acculturation par la langue et l'enseignement

En gardant la compétence sur l'enseignement supérieur et la recherche, l'État garde le contrôle sur les esprits et la formation des élites. Par le passé la métropole était peu pressée de développer l'enseignement supérieur, mais avec la perspective de l'indépendance, elle cherche à renforcer son influence sur les élites locales. Grâce à l'utilisation privilégiée de la langue française, la France dispose d'un atout majeur pour entretenir son influence culturelle, tandis que les langues kanak et leur enseignement ont été combattues et sont menacées.

Ségrégation et discriminations : une société coloniale

Après avoir été massacrés et soumis au régime de l'indigénat, les Kanak sont encore discriminés matériellement. Cela se traduit par une forte inégalité dans la répartition des richesses. Ainsi en 2012, la pauvreté, 2,4 fois plus élevée qu'en France, se concentrait dans les Îles et la Province Nord, où se trouvent la plupart des Kanak, avec respectivement 52 % et 35 % de ménages sous le seuil de pauvreté, tandis que le taux de pauvreté à Nouméa, fief des expatriés, n'était que de 7%¹. En 2014, 32,5 % des Kanak étaient sans diplôme contre 17 % pour les non-Kanak. Malgré des politiques récentes de rééquilibrage et de formation, le taux d'emploi des Kanak reste inférieur de 22 points à celui des autres communa-

tés. Les niveaux de salaires suivent la même ligne de fracture. Entre les revenus des 10 % les plus riches et les revenus des 10 % les plus modestes, l'écart est beaucoup plus grand qu'en métropole. Il est de 7,9 contre 3,6 dans l'hexagone.

Les Kanak sont surreprésentés dans les prisons du pays (93 % des détenus étaient kanak en 2012 d'après Christiane Taubira, alors Ministre de la Justice). Et les condamnations s'accompagnent de déchéances des droits civiques, de manière plus fréquente et pour des durées plus longues qu'en France (ce qui pèse immanquablement sur le résultat des référendums d'indépendance). Dans les débats locaux, le sujet de l'insécurité est aussi instrumentalisé qu'ailleurs, et bien souvent ce sont les Kanak qui sont stigmatisés. Roch Wamytan, actuel président indépendantiste du Congrès, le parlement local, appelle ainsi à ce que « *le sujet de la sécurité ne fasse pas l'objet d'une exploitation politicienne, au gré des échéances électorales, et soit traité au niveau de ce qu'il est : un problème de société, qui résulte en partie des déséquilibres engendrés par le système colonial.* »²

Les chiffres dessinent une société profondément raciste où les Kanak sont matériellement dominés. Un récent « testing » mené par la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) de Nouvelle-Calédonie a dénoncé

¹ Chiffres issus d'une étude de l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie en 2008.

² Discours de Roch Wamytan pour le groupe UC-FLNKS et Nationalistes, lundi 7 novembre 2016. En ligne sur son blog.

Dans la même volonté de défendre la culture kanak mais aussi de faire face aux discriminations et au colonialisme de l'éducation nationale, les écoles populaires kanak sont créées dans les années 80. Elles ont eu pour ambition de transmettre les langues kanak menacées, les méthodes traditionnelles d'agriculture ou encore d'encadrer les élèves dans une histoire collective, par des pédagogies en rupture. Aujourd'hui, la culture est un mode de lutte approprié par une jeunesse qui ne se retrouve pas toujours en phase avec la politique sous la forme de partis.

Par ailleurs, bien des actes politiques de résistance ont lieu en dehors des partis politiques. Ainsi, les luttes pour le foncier sont fréquentes, en particulier dans les alentours de l'agglomération de Nouméa : revendications de terres coutumières volées lors de la colonisation ou « squats » de terres pour la culture ou l'habitat « spontané ».

Comme dans bien d'autres endroits, des soulèvements, parfois émeutiers, répondent aux assassinats de jeunes kanak par des gendarmes, comme en 2016 suite à la mort de William Décoré. Les structures d'exploitation de nickel ont souvent été la cible de sabotages : entre 2017 et 2021, la « serpentine », sorte de grand tapis roulant de 11 km qui achemine le minerai de l'usine SLN (Société le Nickel) a été incendiée plusieurs dizaines de fois, tout comme des véhicules de la société. L'ampleur de ces actes a même forcé l'entreprise à suspendre son activité.

Enfin, autre facette des revendications kanak, le mouvement « autochtone et d'obtenir la reconnaissance de l'identité kanak, sans nécessairement remettre en question la tutelle coloniale.

LE MOUVEMENT INDÉPENDANTISTE

A l'heure actuelle, le volet politique du mouvement indépendantiste est multiforme :

- Des partis politiques regroupés au sein du FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialistes) : Union Calédonienne, Palika, Union progressiste en Mélanésie, Rassemblement démocratique océanien ;
- D'autres partis ou mouvements, comme le Parti travailliste, Dynamik Unitaire Sud (DUS) ou encore Libération kanak socialiste (LKS) ;
- Un volet syndical avec l'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités).

Tous appellent la population à voter « pour l'indépendance » à la consultation prévue le 12 décembre 2021.

Longtemps dominée par les partis non-indépendantistes (droite et extrême-droite), la vie politique calédonienne a connu un tournant récent : les indépendantistes du FLNKS, grâce au soutien d'un petit parti issu de la communauté wallis-et-futunienne, ont pris la présidence du Congrès en 2019 et celle du gouvernement collégial du territoire en 2021. Une première.

UNE LUTTE AUX MULTIPLES FACETTES

La lutte indépendantiste ne se limite pas au champ politique, elle se mène aussi dans divers champs de la vie sociale et culturelle.

Ainsi, le festival Mélanésia 2000, organisé en 1975 par un comité présidé par Jean-Marie Tjibaou, est un moment fondateur de la lutte indépendantiste. Chants, danses, cuisine, jeux coutumiers : « pour la première fois la culture kanak est présentée bien vivante et non plus comme une culture vouée à disparaître ». L'événement marque l'affirmation de la dignité des peuples kanak grandement

l'aliénation raciste des esprits dans le pays¹ :

« les discriminations indirectes perdurent de trouver un logement à Nouméa lorsqu'on est kanak [...] quand on est kanak, on essuie davantage de regards de méfiance à l'entrée d'un magasin ou d'un restaurant [...] quand on marche la nuit sur la Bate des citrons, la ligne de démarcation est flagrante : dans la lumière, les boîtes de nuit et leur clientèle privilégiée ; dans l'obscurité, les familles ou groupes caldocbes² (Ballande, Lafleur, Pentecost, Montagnat), métropolitains ou antillais (Hayot), qui contrôlent le commerce et la distribution, les mines, les transports, la banque et les assurances, l'agroalimentaire, l'immobilier ou les médias. Cette structure oligopolistique des marchés, à l'origine d'une concurrence faussée n'est pas non plus étrangère au coût de la vie élevé et aux inégalités sociales criantes³. »

Acteurs et partisans de la colonisation

Comme par le passé, il existe encore des groupes sociaux qui défendent ou profitent de la situation coloniale : symboliquement en arborant le drapeau tricolore, politique-ment en s'organisant en partis qui défendent explicitement le maintien de la

¹ Dossier « En Nouvelle-Calédonie, une violence implicite », *Hommes et Libertés* n°172, décembre 2015.

² C'est ainsi que sont désignés les descendants de colons (libres ou bagnards).

³ Le groupe Hayot est tenu par la famille du même nom, qui a construit sa fortune de l'escavage en Mer « oure-mer ».

⁴ Jean-Christophe GAV, « L'autodétermination pour soldat la colonisation : le cas de la Nouvelle-Calédonie », *L'Espace Politique* [En ligne], 36 | 2018-3

tuelle (l'ensemble des partisans de la Calé-

donie français organisés dans les partis de la droite locale pour beaucoup), ou matériellement en tirant profit de la situation. Ainsi, les fonctionnaires français bénéficient d'une majoration de près du double de la grille salariale en France.

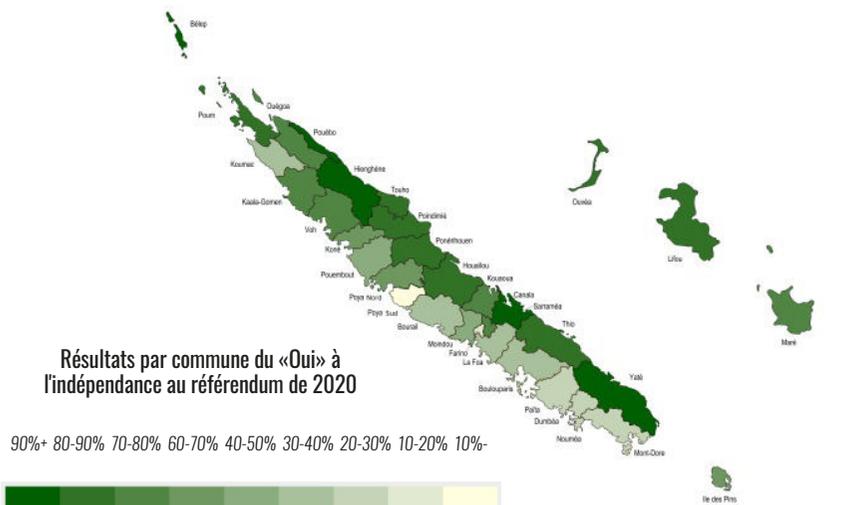
D'autre part, l'économie est fortement concentrée dans les mains de grandes familles coloniales : « l'économie actuelle repose toujours sur quelques grandes familles ou groupes caldocbes² (Ballande, Lafleur, Pentecost, Montagnat), métropolitains ou antillais (Hayot), qui contrôlent le commerce et la distribution, les mines, les transports, la banque et les assurances, l'agroalimentaire, l'immobilier ou les médias. Cette structure oligopolistique des marchés, à l'origine d'une concurrence faussée n'est pas non plus étrangère au coût de la vie élevé et aux inégalités sociales criantes³. »

Enfin, la violence coloniale la plus dure est toujours présente. On l'a vu lors des années 80 (voir plus loin). Les récents événements lors de la lutte pour une appropriation locale de l'Usine du Sud de nickel a vu la réémergence des modes d'action armée sur des barrages où des militants pro-France ont arboré drapeaux tricolores, treillis militaires et fusils, dont certains ont fait usage sans faire de victimes, devant les gendarmes qui n'ont pas réagi...

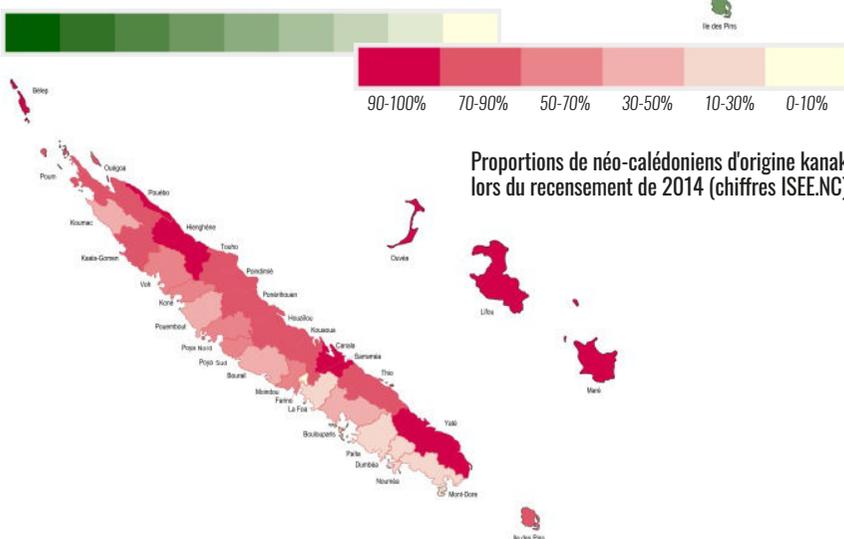
Ces deux scrutins montrent très clairement que le peuple colonisé veut son indépendance. Les provinces peuplées en majorité par les Kanak (au Nord et dans les îles) ont massivement voté pour l'indépendance, tandis que la province Sud et sa capitale Nouméa (surnommée « Nouméa la blanche ») où se concentre la population

d'origine européenne, a voté contre. Alors que les indépendantistes souhaitent que le 3^e référendum ait lieu en 2022, pour avoir le temps de préparer la campagne et les suites du vote, l'État a unilatéralement fixé la date du 3^e scrutin au 12 décembre 2021 pour endiguer la progression du vote pro-indépendance.

Résultats par commune du «Oui» à l'indépendance au référendum de 2020



Proportions de néo-calédoniens d'origine kanak lors du recensement de 2014 (chiffres ISEE.NC)



LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE

LE TERME «KANAK»

Le mot « canaque » vient de l'hawaïen *kanaka*, signifiant « homme », c'est ainsi que les colons appellent tous les autochtones de Mélanésie. Au fil du temps ce terme devient péjoratif et raciste. Mais en 1970, sous l'élan entre autre de Jean-Marie Tjibaou, la population reprend le terme pour en faire une revendication identitaire. Il devient alors « Kanak », mot invariable, devenu emblème culturel et politique.

Le peuple kanak a toujours lutté contre la colonisation

Tout au long de la colonisation, la résistance kanak est forte. La plus célèbre insurrection est menée par le Grand Chef Ataï lors de la guerre de 1878. Il sera décapité, sa tête vendue de collections en musées à travers le monde pendant plus d'un siècle, pour finalement être remise par la France à son descendant seulement en 2014. En 1917, les Kanak du nord de la Grande-Terre repartent à nouveau en guerre contre la colonisation et sont violemment réprimés.

Dans les années 1970, la revendication d'indépendance émerge à nouveau, porté par de jeunes mouvements – les Foulards rouges (créé en 1969), le Groupe 1878 (1971) – et de jeunes figures – Nidoïsh Naisseline, Élie Poigoune, Déwé Gorodé... C'est le début de la lutte indépendantiste moderne qui n'a cessé depuis. En 1984 est fondé le Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS), présidé par Jean-Marie Tjibaou. Ce-

lui-ci fédère plusieurs organisations, dont les deux principaux partis politiques indépendantistes que sont l'Union calédonienne (UC) et le Parti de libération kanak (Palika).

Les « événements » des années 1980

La lutte indépendantiste connaît un tournant lors de la période communément appelée « les événements » : ce terme d'apparence neutre désigne en réalité une période de quasi guerre civile, qui s'étend sur presque toute la décennie 1980 et tout particulièrement de 1984 à 1988. Assassinats, « ratonnades », émeutes, blocage de la production de nickel, boycott des élections... se succèdent.

Lors des affrontements, face aux Kanak se présentent des partisans de la Calédonie française virulents. Certains sont issus de l'extrême droite coloniale en Algérie qu'ils ont dû fuir à la fin de la guerre et qui se sont installés dans le pays. La violence des partisans de la Calédonie française culmine en décembre 1984 avec le massacre de dix

« L'Etat reconnaît la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier, à la fin de cette période, d'une complète émancipation. »

Accord de Nouméa

L'indépendance, si le « Oui » ne l'emporte pas lors des deux premiers scrutins.

Les référendums : détails

mathématique, victoire politique

« *Woulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?* » Voilà la question soumise au vote lors des deux premiers référendums en 2018 et 2020.

En 2018, des sondages allèrent jusqu'à prédire la victoire du « Non » à 70 % et les partisans de la Calédonie française enterraient déjà la revendication indépendantiste. Mais les résultats des deux scrutins ont au contraire démontré que l'accession à l'indépendance est possible, voire incluable.

Ce qui semble être une défaite du Oui est en réalité une victoire pour le vote indépendantiste, qui a fortement progressé d'un scrutin à l'autre.

Exprimés % Non
Exprimés % Oui

| Nov. 2018 | 43,33 % | 60 199 | 56,67 % | 78 734 |
|-----------|---------|--------|---------|--------|
| Oct. 2020 | 46,71 % | 71 533 | 53,26 % | 81 503 |

Beaucoup d'indépendantistes auraient voulu que le scrutin soit immédiat. En échange de cette date tardive, ils négocient une plus grande autonomie pour le territoire (création du Congrès de Nouvelle-Calédonie) et une politique de « *rééquilibrage* ». Celle-ci vise à réduire les inégalités entre Kanak et colons, entre Nord et Sud, et à préparer l'indépendance du pays, notamment via la formation des cadres.

Accord de Nouméa – Mai 1998

La période 1988-1998 reste très tendue. Les indépendantistes maintiennent leurs revendications d'indépendance et cherchent à reprendre la main sur les ressources naturelles de l'archipel (le nickel). Le rééquilibrage négocié en 1988 est encore très insuffisant. Les colons gardent une grande partie du pouvoir économique et politique.

Il est décidé conjointement que le scrutin sur l'autodétermination ne peut pas avoir lieu en 1998.

De nouvelles négociations ont lieu et l'accord de Nouméa est signé le 5 mai 1998 :

- Il reconnaît pour la première fois l'identité kanak et les effets de la domination coloniale.

- Il ouvre la voie vers la décolonisation, la pleine souveraineté, l'émancipation, en utilisant enfin officiellement ces termes.

- Pendant une période transitoire de 20 ans, il prévoit une autonomie grandissante du territoire, avec des transferts de compétence de l'Etat vers la Kanaky-Nouvelle-Calédonie qui doivent être irréversibles.

- Il prévoit jusqu'à trois référendums sur

militants indépendantistes kanak de l'indépendance, la tribu de Jean-Marie Tjibaou.

Le processus de décolonisation

Quatre gendarmes sont tués et 16 sont retenus dans une grotte sur l'île d'Ouvéa. Alors que des négociations ont été engagées entre un médiateur et les preneurs d'otages, l'Etat décide de lancer un assaut militaire contre la Calédonie soit réinscrite en 1986 sur la liste des territoires à décoloniser établie par les Nations-Unies, après en avoir été enlevée en 1947. A ce jour, elle en fait toujours partie.

- Elles aboutissent à ce que la Nouvelle-Calédonie soit réinscrite en 1986 sur la liste des territoires à décoloniser établie par les Nations-Unies, après en avoir été enlevée en 1947. A ce jour, elle en fait toujours partie.

d'autres exécutés arbitrairement après leur arrestation.

Pendant toute cette décennie, les revendications indépendantistes se heurtent à la violence des colons et de l'Etat. Il y aura plus de 90 de morts, en très grande majorité des Kanak. A cette période, le peuple kanak reçoit le

1988

Il sont signés par une délégation indépendante

ministre menée Jean-Marie Tjibaou, une délégation anti-indépendantiste menée par Jacques Lalleur, et par l'Etat en la personne du premier ministre Michel Rocard. Les accords de Matignon prévoient, pour la première fois, l'organisation d'un scrutin

« *La colonisation a porté atteinte à la dignité du peuple kanak qu'elle a privée de son identité.* »

Accord de Nouméa

LA « GOUTUME »

La « Goutume » kanak dicte les généalogies, les filiations patriarcales et matrilinéaires. Elle se traduit en paroles, en gestes et en dons. Elle représente les règles de vie, la bienséance, l'accueil, le respect et l'humilité.

Le droit coutumier n'a pas complètement été effacé par la colonisation. Certaines terres sont gérées selon ce modèle, sans appropriation privée du foncier. Les accaparements ont des répercussions irréversibles sur la société kanak pour qui la terre est sacrée. Aujourd'hui encore des lignes ne peuvent pas vivre leur coutume car leurs terres leur ont été retirées.